

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - 26896 - 2005 B 05390 - 483 963 161 - HEXAGONE SANTE
PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE PARTICIPATIONS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE DENFERT ROCHEREAU

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 48396316100011

Néant ☐ *

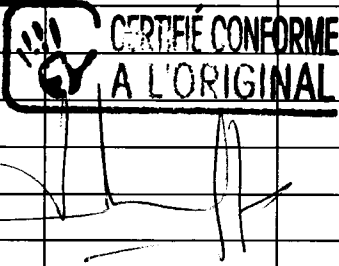
		Exercice N clos le, 31/12/2023		N-1 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	44 599	15 010
	Immobilisations en cours	AV	AW		16 992
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	159 385 171	CV
Créances rattachées à des participations		BB		BC	150 274 635
Autres titres immobilisés		BD		BE	
Prêts		BF	900 000	BG	900 000
Autres immobilisations financières*		BH	265 446	BI	265 446
					265 430
TOTAL (II)		BJ	160 610 227	BK	44 599
					160 565 627
					150 557 056
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	489 449	BY	489 449
	Autres créances (3)	BZ	258 730 593	CA	258 730 593
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	273 207 668
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 294 346	CE
Disponibilités		CF	817 741	CG	817 741
					2 020 109
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI	
TOTAL (III)		CJ	261 332 129	CK	166 944
					261 165 185
					276 132 583
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	421 942 356	1A	211 543	
				421 730 813	
				426 689 640	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	
					258 381 396

Des indications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Dossier N° S100 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceclid Quatre



Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.7.722435.....)	DA		157 722 435	157 722 435
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		90 994 570	90 994 570
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 352 792	5 010 010
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		150 167 739	150 068 944
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		9 640 114	6 855 623
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		413 877 651	410 651 582
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		750 000	2 616 637
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		5 547 468	12 878 238
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		129 439	115 883
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 425 755	275 275
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		500	152 025
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		7 853 162	16 038 058
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		421 730 813	426 689 640
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 908 736	2 409 819
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE PARTICIPATIONS										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF				
			FG	1 351 382	FH		FI	1 351 382	1 535 816		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 351 382	FK		FL	1 351 382	1 535 816		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ	244	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 351 626	1 535 819		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	260 590	311 990		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	27 887	23 913		
	Salaires et traitements*						FY	61 499	159 499		
	Charges sociales (10)						FZ	300	59 919		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	1 982	2 293	
			- dotations aux provisions						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	284	0		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	352 542	557 614		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	999 084	978 205		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	111 462	100 782		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	4 973	7 559		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	12 854 892	5 903 412		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	205 508	161 879		
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	13 176 834	6 173 632		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	166 944	205 508		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 417 689	287 021		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	2 584 633	492 529		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 592 202	5 681 103			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 591 286	6 659 308			

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	542		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	542		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	400		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	400		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	142		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 951 314	(196 315)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	14 529 003	7 709 451	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 888 889	853 828	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	9 640 114	6 855 623	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	20 413	5 877 310	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6			
obligatoires									A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8				
dont cotisations Madelin									A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
DIVERS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										400		542	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les sociétés suivantes ont été absorbées par TUP avec effet au 1er janvier 2023 :

Hexagone Santé Ouest
Hexagone Santé Paris
Hexagone Santé Maillot

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	28 080		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 529		
TOTAL	59 609		
Autres participations	150 274 635		115 809 930
Prêts, autres immobilisations financières	265 430		900 016
TOTAL	150 540 065		116 709 946
TOTAL GENERAL	150 599 674		116 709 946

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers		0	28 080	28 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 529	31 529
TOTAL		0	59 609	59 609
Autres participations		106 699 393	159 385 171	159 385 171
Prêts, autres immobilisations financières			1 165 446	1 165 446
TOTAL		106 699 393	160 550 617	160 550 617
TOTAL GENERAL		106 699 393	160 610 226	160 610 226

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	26 362	1 042	0	27 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 256	940	2	17 194
TOTAL	42 618	1 982	2	44 599
TOTAL GENERAL	42 618	1 982	2	44 599

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 042				
Matériel de bureau informatique mobilier	940				
TOTAL	1 982				
TOTAL GENERAL	1 982				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	205 508	166 944	205 508		166 944
TOTAL	205 508	166 944	205 508		166 944
TOTAL GENERAL	205 508	166 944	205 508		166 944
Dont dotations et reprises financières		166 944	205 508		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	900 000		900 000
Autres immobilisations financières	265 446		265 446
Autres créances clients	489 449	489 449	
Taxe sur la valeur ajoutée	349 197	349 197	
Groupe et associés	258 381 396		258 381 396
TOTAL	260 385 488	838 646	259 546 842
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	900 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	750 000	750 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	129 439	129 439		
Personnel et comptes rattachés	18 272	18 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 077	21 077		
Impôts sur les bénéfices	1 301 364	1 301 364		
Taxe sur la valeur ajoutée	81 575	81 575		
Autres impôts taxes et assimilés	3 462	3 462		
Groupe et associés	5 547 473	603 047		4 944 426
Autres dettes	500	500		
TOTAL	7 853 162	2 908 736		4 944 426
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	15.0000	10 514 829			10 514 829

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art R 123-186, al 4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Dettes fiscales et sociales	30 869
Total	34 469

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
FRAIS DE SIEGE	1 351 382
Total	1 351 382

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 351 382
Total	1 351 382

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information qui conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle n'est pas fournie.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 584 633	13 176 834
Dont entreprises liées	148 334	10 237 146

SAS Hexagone Santé Participations

Société par Actions Simplifiée

10, rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne Billancourt

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Cabinet Robert COHEN
97-99, Rue de Paris
94 220 Charenton-le-Pont
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SAS Hexagone Santé Participations

Société par Actions Simplifiée
10, rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne Billancourt

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés de la société **Hexagone Santé Participations**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Hexagone Santé Participations** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

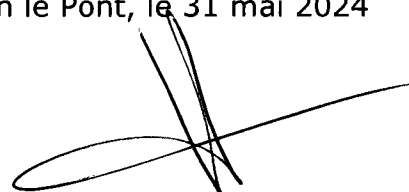
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charenton le Pont, le 31 mai 2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, all connected in a fluid motion.

Robert COHEN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	59 609	44 599	15 010	16 992	1 982	11.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	159 385 171		159 385 171	150 274 635	9 110 537	6.06
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	900 000		900 000		900 000	
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	265 446		265 446	265 430	16	0.01
	Total II	160 610 227	44 599	160 565 627	150 557 056	10 008 571	6.65
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	489 449		489 449	15 968	473 481	NS
	Autres créances	258 730 593		258 730 593	273 207 668	14 477 075	5.30
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 294 346	166 944	1 127 402	888 838	238 564	26.84
	Disponibilités	817 741		817 741	2 020 109	1 202 368	59.52
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	261 332 129	166 944	261 165 185	276 132 583	14 967 398	5.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	421 942 356	211 543	421 730 813	426 689 640	4 958 827	1.16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 258 381 396

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 157 722 435)	157 722 435		157 722 435			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	90 994 570		90 994 570			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	5 352 792		5 010 010		342 782	6.84
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	150 167 739		150 068 944		98 795	0.07
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 640 114		6 855 623		2 784 491	40.62
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	413 877 651		410 651 582		3 226 069	0.79
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	750 000		2 616 637		1 866 637	71.34
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	5 547 468		12 878 238		7 330 770	56.92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 439		115 883		13 556	11.70
	Dettes fiscales et sociales	1 425 755		275 275		1 150 479	417.94
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	500		152 025		151 525	99.67
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 853 162		16 038 058		8 184 896	51.03
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	421 730 813		426 689 640		4 958 827	1.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 908 736

2 409 819

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 351 382		1 351 382	1 535 816		184 434	12.01
Chiffre d'affaires NET	1 351 382		1 351 382	1 535 816		184 434	12.01
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			244	2		242	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 351 626	1 535 819		184 192	11.99
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			260 590	311 990		51 399	16.47
Impôts, taxes et versements assimilés			27 887	23 913		3 974	16.62
Salaires et traitements			61 499	159 499		98 001	61.44
Charges sociales			300	59 919		59 618	99.50
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 982	2 293		312	13.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			284	0		284	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			352 542	557 614		205 072	36.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			999 084	978 205		20 879	2.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	111 462	100 782	10 680	10.60
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	4 973	7 559	2 587	34.22
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 854 892	5 903 412	6 951 480	117.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	205 508	161 879	43 629	26.95
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	13 176 834	6 173 632	7 003 202	113.44
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	166 944	205 508	38 564	18.77
Intérêts et charges assimilées (4)	2 417 689	287 021	2 130 668	742.34
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 584 633	492 529	2 092 104	424.77
2. Résultat financier (V-VI)	10 592 202	5 681 103	4 911 098	86.45
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 591 286	6 659 308	4 931 978	74.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	542		542	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	542		542	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	400		400	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	400		400	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	142		142	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 951 314	196 315	2 147 629	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	14 529 003	7 709 451	6 819 553	88.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 888 889	853 828	4 035 061	472.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 640 114	6 855 623	2 784 491	40.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

20 413 5 877 310

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les sociétés suivantes ont été absorbées par TUP avec effet au 1er janvier 2023 :

Hexagone Santé Ouest
Hexagone Santé Paris
Hexagone Santé Maillot

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	28 080		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 529		
TOTAL	59 609		
Autres participations	150 274 635		115 809 930
Prêts, autres immobilisations financières	265 430		900 016
TOTAL	150 540 065		116 709 946
TOTAL GENERAL	150 599 674		116 709 946

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers		0	28 080	28 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 529	31 529
TOTAL		0	59 609	59 609
Autres participations		106 699 393	159 385 171	159 385 171
Prêts, autres immobilisations financières			1 165 446	1 165 446
TOTAL		106 699 393	160 550 617	160 550 617
TOTAL GENERAL		106 699 393	160 610 226	160 610 226

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	26 362	1 042	0	27 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 256	940	2	17 194
TOTAL	42 618	1 982	2	44 599
TOTAL GENERAL	42 618	1 982	2	44 599

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 042				
Matériel de bureau informatique mobilier	940				
TOTAL	1 982				
TOTAL GENERAL	1 982				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	205 508	166 944	205 508		166 944
TOTAL	205 508	166 944	205 508		166 944
TOTAL GENERAL	205 508	166 944	205 508		166 944
Dont dotations et reprises financières		166 944	205 508		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	900 000		900 000
Autres immobilisations financières	265 446		265 446
Autres créances clients	489 449	489 449	
Taxe sur la valeur ajoutée	349 197	349 197	
Groupe et associés	258 381 396		258 381 396
TOTAL	260 385 488	838 646	259 546 842
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	900 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	750 000	750 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	129 439	129 439		
Personnel et comptes rattachés	18 272	18 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 077	21 077		
Impôts sur les bénéfices	1 301 364	1 301 364		
Taxe sur la valeur ajoutée	81 575	81 575		
Autres impôts taxes et assimilés	3 462	3 462		
Groupe et associés	5 547 473	603 047		4 944 426
Autres dettes	500	500		
TOTAL	7 853 162	2 908 736		4 944 426
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	15.0000	10 514 829			10 514 829

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Dettes fiscales et sociales	30 869
Total	34 469

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
FRAIS DE SIEGE	1 351 382
Total	1 351 382

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 351 382
Total	1 351 382

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information qui conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle n'est pas fournie.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 584 633	13 176 834
Dont entreprises liées	148 334	10 237 146

HEXAGONE SANTE PARTICIPATIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 157 722 435 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DENFERT ROCHEREAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS DE NANTERRE 483 963 161

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Le vingt juin deux Mille vingt-quatre, à neuf heures, les associés de la Société HEXAGONE SANTE PARTICIPATIONS, réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, ont notamment adopté les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION-APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par un bénéfice de 9 640 114 €.

En conséquence, elle donne à la Présidente et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION-AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 9 640 114 €, de la façon suivante :

- La somme de 482 006 € à la réserve légale,
- La somme de 9 158 108 € au compte de report à nouveau.

Cette affectation portera le montant de la réserve légale à 5 834 798 €, celui du report à nouveau à 159 325 847 € et celui des capitaux propres à 413 877 651€.

Conformément à la loi, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

EXERCICE	2022	2021	2020
Dividende total (€)	6 414 045,69	0	13 984 722,60
Dividende par part (€)	0,61	0	1,33

SIXIEME RESOLUTION- QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir les formalités légales.

POUR EXTRAIT

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes, appearing to be a stylized 'H' or similar character.